



Section de la Haute Marne

Le 28 mai 2013

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.68.66

Mèl : rachel.sugneau@dgfip.finances.gouv.fr

Site Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>

Compte rendu CTL du 28 mai 2013

Ont participé

en qualité de représentants titulaires de FO DGFIP: Rachel Delacourt, Guillaume Tavin , Jean-Paul Lefort et Céline Moussut.

en qualité d'expert : Sabine Maria.

1 1 Approbations des PV des CT du 19/10/2012 et du 29/03/2013.

La parité syndicale a voté pour.

2. Validation du Programme annuel de Prévention (PAP) issu de la mise à jour du DUERP

Ce programme est présenté suite au Groupe de Travail du 12 avril 2013 où seul FO a siégé.

Suite aux observations formulées par FO l'an passé, la Direction a veillé à ce que tous les chefs de services établissent leur DUERP en concertation avec les agents.

Celui ci est le reflet de notre administration grâce au travail effectué par l'assistant de prévention Cédric Vaultot.

171 actions sont recensées au PAP 2013. Les risques sont recensés et classés en fonction de leur fréquence et de leur gravité.

Le PAP 2013 sera publié dans Ulysse après le prochain CHSCT (prévu le 27 juin).

FO s'est abstenu car la mise en œuvre de ce plan s'avère difficile au regard des contraintes budgétaires imposées par la DGFIP. En effet ces mesures sont financées soit par le budget CHSCT soit par le budget départemental après délégation de crédits. Si les délégations ne sont pas obtenues les actions sont reportées.

	FO	SNUI	CFDT
POUR			1
CONTRE			
ABSTENTION	4	1	

3. Présentation campagne IR

Bilan de la campagne déclarative 2012 :

L'accueil des usagers a connu une affluence plus importante et une campagne plus courte donc plus intense (- 6 jours par rapport à l'année 2011 du fait des jours fériés plus nombreux en mai).

Au total pendant toute la période 26 842 usagers ont été reçus soit une augmentation de 11.68 % par rapport à 2011 et 14 663 appels téléphoniques ont été pris en charge (15 423 en 2011).

Du 23 avril au 31 mai 2012, 20 926 usagers ont été reçus dans les SIP contre 19 333 en 2011, soit une augmentation de 8,24%.

Lors des 6 premières semaines de campagne, 1 955 usagers se sont rendus dans les 13 trésoreries de proximité contre 1 209 en 2011 soit une augmentation de 61,70%.

Campagne 2013

La date limite de dépôt papier est fixée au 27 mai 2013. Les télédéclarations pourront être effectuées jusqu'au 11 juin 2013. La période est réduite de 10 jours par rapport à 2012.

→ Les grands axes de communication au niveau national:

a) nouveautés de la déclaration pré remplie:

- nouvelles modalités pour désignation des déclarants : les deux membres du couple figurent explicitement . Les « vous » et « conjoint » sont remplacés par déclarant 1 et déclarant 2
- suppression de l'obligation de joindre les pièces justificatives.
- Une notice simplifiée

b) promotion de la télédéclaration avec accès simplifié grâce à l'utilisation du numéro fiscal et d'un mot de passe.

c) démarche active en faveur de l'éco papier :

Possibilité de choisir une déclaration et des avis d'impôts 100% en ligne et donc ne plus recevoir de papier.

→ Dispositif de communication de la DDFIP 52

a) conférence de presse

La conférence de presse départementale s'est déroulée le 3 mai 2013.

b) Intervention de la directrice du Pôle de la Gestion Fiscale sur la radio locale ACTIV RADIO via 3 flashes d'informations diffusés séparément et par deux fois, portant sur les thèmes suivants :

- les nouveautés législatives 2013 et la nécessité de déclarer même en l'absence de revenu
- la démarche éco-responsable
- la télédéclaration

b) Promotion de télédéclaration :

- Affiches dans tous les CFP du département.
- Film promotionnel sur l'écran du hall de Saint-Dizier.
- Insertion d'un message de promotion de la télédéclaration sur tous les courriels envoyés depuis la balf des services (SIP et trésoreries).

d) public ciblé : réception sourds et malentendants, aveugles et malvoyants

4. Rapport d'activité 2012

Le rapport d'activité 2012 est présenté pour information aux organisations syndicales. Ce document détaille entre autres les moyens en personnel, les moyens budgétaires, les congés formation, les principales données sur le fonctionnement du service.

Sur les moyens, ils sont à la baisse tant sur le plan budgétaire ou en personnel. Pour exemple : en 4 ans, suppression de 35 emplois sur les deux filières.

FO est intervenu sur les moyens informatiques en soulignant le fait que le parc informatique devient vieillissant (38 % du parc a plus de 5 ans) et pour l'instant aucune dotation suffisante n'est prévue dans le budget.

5. Présentation de l'expérimentation de l'échange automatisé pour la taxation CFE

Depuis 2010, avec l'application de la réforme TP, la cotisation foncière des entreprises (CFE) est assise uniquement sur la valeur locative des biens passibles de taxe foncière (VL BPTF);

Une opération de fiabilisation des éléments fonciers dans BDRP par les SIE afin d'établir des bases correctes est mise en œuvre, sous pilotage du bureau GF2A.

A cette fin, une liaison entre les applications de la fiscalité foncière (MAJIC) et les applications de la sphère professionnelle (Gespro CFE) est nécessaire.

L'objectif de l'expérimentation est de tester la cohérence des données et des liaisons entre Gespro-CFE-locaux et l'application TP-CDA au SFDL.

Ce process sera mis en œuvre pour le calcul des bases et la taxation du rôle général de CFE au 01/01/2015.

A partir de fin 2013, début 2014 ; deux directions vont expérimenter cet échange : la Haute Marne et les Yvelines.

6. Questions diverses : néant.



BULLETIN D ADHESION

NOM : Prénom :

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP

Fait à Le

SIGNATURE

Syndicat Force Ouvrière DGFIP – Section de la Haute Marne
Service des Impôts des Particuliers 89 rue Victoire de la Marne 52903 CHAUMONT
Tél : 03.25.30.23.20 – Email : rachel.sugneau@dgfip.finances.gouv.fr